



AGRICULTURE

BÂTIMENT TRAVAUX
PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE /
CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PREVENTION /
SECURITE

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT
JEAN GARNIER DE MORCENX

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public
 - artisan, technicien du bâtiment, élu, décideur, directeur de service, architecte, commerçant, etc...

PRÉ-REQUIS

- Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

- Durée : 1 journée
- Organisation : à différentes périodes de l'année ; nous consulter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Région
- Plan de développement des compétences
- Financement Pôle Emploi
- PRO-A (ex Période de PRO)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prendre conscience des différents types de handicap et des situations handicapantes
- Intégrer la notion d'accessibilité environnementale et de qualité d'usage dans son activité professionnelle
- Aborder l'essentiel de la réglementation accessibilité

CONTENU DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants

Caractéristiques des deux populations concernées (population âgée et/ou handicapée) et leur évolution
Définir le handicap

- aborder tous les types, toutes les dimensions de handicap (sensoriel, physique, mental)

Mise en situation de handicap

Les textes

- les textes législatifs et réglementaires qui traitent de l'accessibilité du cadre bâti, des ERP, de la voirie et des espaces publics
- l'historique des textes précédant la loi du 11 février 2005
- loi du 11 février 2005
- les décrets d'application
- les arrêtés relatifs à l'accessibilité
- les circulaires d'application
- les nouvelles obligations des gestionnaires (diagnostic et mise en conformité)
- les échéances à respecter

Comment aborder la mise en accessibilité dans les aménagements intérieurs et extérieurs

Les préconisations suivant le type de handicap

- les contraintes des aménagements : exemples concrets
- les techniques de réalisation

Les interlocuteurs et leur implication

- les donneurs d'ordre
- les commissions communales d'accessibilité
- les MDPH (maisons départementales des personnes handicapées)

Le cahier des charges

Bilan

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Maylis DAUBON
Chargée de mission - Agence de Dax
maylis.daubon@greta-sud-aquitaine.fr
05.58.90.96.91
07.84.31.03.36

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR



BATIMENT
TRAVAUX
PUBLICS

ACCESSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE – MODULE 1 : SENSIBILISATION



AGRICULTURE

BATIMENT TRAVAUX
PUBLICS,
PERFORMANCE
ENERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTE / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GENERALES, SOCLE /
CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DEVELOPPEMENT
PERSONNEL

PREVENTION /
SECURITE

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMERIQUE /
AUDIOVISUEL

CONDITIONS DE FORMATION

Méthodes pédagogiques

- prise en compte de la problématique et de l'expérience des participants
- alternance d'apports théoriques, de mises en situation et d'échanges
 - support de formation : un livret accessibilité sera remis à chacun des participants

Type de stage

- ce module est mis en place en stage inter-entreprises (formation se déroulant dans nos locaux et regroupant plusieurs participants venant de différents organismes, sociétés, administrations, etc...) et nécessite l'inscription effective d'un minimum de participants
 - possibilité d'organisation en stage intra-entreprise (formation se déroulant dans nos locaux ou dans les locaux de la société et mise en oeuvre de façon spécifique pour un groupe de salariés d'une seule entreprise)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation

- attestation de formation

PROFIL DES INTERVENANTS

Intervenants spécialisés en accessibilité

VOS CONSEILLERS DE L' AGENCE DES LANDES

Maylis DAUBON
Chargée de mission - Agence de Dax
maylis.daubon@greta-sud-aquitaine.fr
05.58.90.96.91
07.84.31.03.36

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR